



AVANTAGES ET RÉMUNÉRATION :

- Prime d'éloignement entre 6 099\$/année et 20 825\$/année selon la communauté et le statut familial;
- Prime de rétention de 14 000\$/année;
- Prime cargo – montant par semaine à confirmer selon la communauté et le statut familial;
- Logement fourni - meublé, chauffé, éclairé (familial ou pour personne seule);
- Frais de déménagement et d'entreposage payé;
- 3 à 4 sorties annuelles selon le statut familial;
- Régime d'assurances collectives;
- Régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP)

*Les employés du réseau de la santé et des services sociaux peuvent demander un congé sans solde pour œuvrer en établissement nordique (jusqu'à 48 mois).

À PROPOS DE NOUS:

Le Conseil Cri de la Baie-James est responsable d'assurer les services de santé et services sociaux pour toutes les personnes qui résident de façon permanente ou temporaire dans la région Eeyou Istchee, territoire cri de la Baie James. C'est une région éloignée du nord du Québec composé de 9 communautés de la nation Crie, peuple autochtone de près 18 000 personnes.

Les services de santé et services sociaux offerts sont des services de première lignes prodigués dans les 9 CMC locaux ainsi que des services de 2^e ligne par le biais du centre hospitalier régional à Chisasibi. Lorsque les services de 2^e et 3^e ne peuvent être rendus sur la communauté, les patients sont transportés vers les établissements affiliés au RUIS McGill

| | |
|--|-------------------------|
| DATE DE DÉBUT/FIN DE L’AFFICHAGE: | 07/10/2021 – 04/11/2021 |
| NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES: | 1 |
| HÉBERGEMENT FOURNI: | Oui |
| TYPE DE QUART DE TRAVAIL: | Jour |
| HEURES PAR JOUR/SEMAINE: | 7.25 / 36.25 |

COMMENT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

Pour soumettre votre candidature, veuillez envoyer votre CV à l'adresse suivante :

Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
Tel 514-861-5955 Fax 514-989-7495
Courriel jobs.reg18@ssss.gouv.qc.ca

S'il vous plaît, assurer de joindre à votre demande le numéro d'affichage ainsi que le titre du poste sur lequel vous souhaitez postuler.

NOUS REMERCIONS TOUS LES CANDIDATS; TOUTEFOIS, NOUS NE COMMUNIQUERONS QU'AVEC LES PERSONNES CONVOQUÉES EN ENTREVUE.

NOTES

Conformément à diverses sections de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ), le Conseil s'est donné pour objectif de pourvoir tous ses postes avec des bénéficiaires qualifiés et compétents de la CBJNQ.